

**Groupement Colombophile de Valenciennes
Saison 2019**

Conseil d'Administration

**Président Kubicki Joseph 06.35.97.05.41
Trésorier Broutin Harold 06.70.80.74.61
Secrétaire Dussart Freddy 06.26.63.97.29
Vice président Jovenet Patrick 06,44,09,08,97
Vice président Barbieux Gérard 06,37,30,75,14
Commission sportive Kubicki Jean 06,25,09,68,82
Contrôle et recensement Kruger Jacques
Instruction Charlet Bernard 06,81,99,57,40
Recherche Cocu Patrick 06.79.32.96.95**

Les Concours du Groupement de Valenciennes

05/05/19 Gien Vieux 1An 04/05/19

21/07/19 Gien Vieux 1An Jeunes 20/07/19

Selon l'Article 3 des Statuts du Groupement de Valenciennes du 8 Octobre 2016

« Le Groupement de Valenciennes a pour but d'assurer l'organisation des concours dits 'Arrondissements protégés officiels' en conformité avec les règlements de la Fédération régionale et la Fédération colombophile française »

Les Frais

Les frais de transport seront de 70 cents/pigeon

Les frais de résultats seront de 80 cents

Les frais pour les pigeons mis au classement seront de 5cents/pigeon

En cas de remise au lendemain, un supplément par pigeon sera réclamé aux centres d'enlogement (5 cents si plus de 3000 pigeons ou 10 cents si moins de 3000 pigeons)

Les heures de Ramassages des Centres d'Enlogements

Lourches à 16h00 Hasnon à 17h40

Trieth st léger à 16h40 Hergnies à 18h10

Raismes à 17h10 Onnaing à 18h50

Enlogement

Feuilles de jeu, Relevé de jeu, seront les mêmes qu'en 2016

Le relevé de jeu devra comprendre au moins : le nom des amateurs

le détail du jeu

le total du jeu

le total à payer

le cumul pour le type de jeu

Le nombre maximum de pigeons par panier ne devrait pas excéder les 25

Chaque centre aura droit à un panier incomplet par catégorie

Les mises en loges se feront en présence de trois amateurs au minimum

Une enveloppe comprenant les mentions suivantes : le nom du centre

la date et le lieu du concours

le nombre de feuilles/catégorie

les couleurs des bagues caoutchouc/catégorie

avec dedans : les relevés de jeu

le règlement par chèque à l'ordre du Messenger du Hainaut

Les enveloppes seront remises au convoyeur au passage du camion

Consignes pour les Régleurs ; règlement fédéral

Dépouillement

Les enveloppes de dépouillements devront être déposées ;

au siège colombophile d'Hérin

Place de la Poste

59195 Hérin

Horaire de dépôt ; le Dimanche soir de 18 à 19 heures

La remise des Résultats se fera le Mercredi suivant l'épreuve de 17 à 18 heures au siège d'Hérin, pour le règlement par chèques, voir tableau suivant ;

lacher Lieu Dépot des feuilles de dépouillement Remise des Résultats Remise des Chèques

05/05/19 - Gien - 05/05/19 - 08/05/19 - 15/05/19

21/07/19 Gien - 21/07/19 - 24/07/19 - 31/07/19

Informations heures de lâchers

Seuls Messieurs Kubicki Joseph et Jovenet Patrick sont habilités à téléphoner à la première Région à Lille pour communiquer les heures de lâcher du Groupement de Valenciennes, y compris les concours « Entente »

Les Concours Fédéraux du Groupement de Valenciennes

Centres d'enlogement : Aubry du Hainaut, Condé sur l'Escaut, La Sentinelle , Lourches et Hasnon

Consignes : Chaque centre d'enlogement devra nommer un responsable du recueil des arrivées qui devra les communiquer au responsable du Groupement qui les enverra à son tour à la 1 ère Région.

Vous aurez 20 minutes pour communiquer vos pigeons

Les feuilles « Féd. »(feuilles d'enlogement et de dépouillement)à utiliser sont les feuilles Fédérales.

Les amateurs et les centres d'enlogement devront respecter les consignes Fédérales.

Les centres d'enlogement devront faire parvenir le relevé de jeu « Valenciennes » et celui du « Nord Pas de Calais » au siège d'Hérin lors de permanence prévue à cet effet ou à Monsieur Borzimowski Franck 07.62 .52.71.62 qui se chargera de communiquer le nombre de pigeons mis en loge au bureau de la 1ère Région à Lille.

Prévoir deux enveloppes distinctes « Groupement » et »Première Région »

Les résultats seront envoyés par courrier à chaque centre d'enlogement.

Championnat du Club de Fond Valenciennois

« C.F.V »

Ce championnat regroupera les deux concours d'Arrondissements + les sept concours fédéraux Valenciennois, 9 concours pris en compte

le 5 Mai, Gien

le 18 Mai, Argenton

le 1 Juin, St Junien

le 15 Juin, Treignac

le 29 Juin, Brive

le 13 Juillet, Souillac

le 21 Juillet, Gien

le 27 Juillet, Châteauroux

le 11 Aout, Vivonne

Cotisation ; 15 €

Tout cotisant recevra un prix

les quatre premiers amateurs

dans chacun des championnats « plus de prix » et « 4/4 »

et dans chacune des catégories ; Vieux, 1An, Jeunes